

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 septembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Danielle GRANOUILLET (à Mme Josiane HUGUET)
Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
M. Jean-Louis DERBIAS (à M. Florent MONEYRON)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)
M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)

Etaient absents :

M. Bruno BOSLOUP
Mme Bernadette RIOS
M. Thierry TISSERAND

VOTE : En exercice : 35 Présents : 26 / Représentés : 6 Votants : 32

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance à compter de l'OJ n° 12 Mme Marie-France MARMY
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : ECONOMIE – PAI – INVENTAIRE FAUNE FLORE – DEMANDE DE SUBVENTIONS LEADER

ECONOMIE – PAI – INVENTAIRE FAUNE FLORE – DEMANDE DE SUBVENTIONS LEADER

Madame la Présidente rappelle que dans le cadre de la démarche environnementale conduite sur le PAI, Madame la Présidente rappelle qu'un inventaire faune-flore est en cours sur le Parc d'Activités, après consultation auprès de cabinets spécialisés, la mission a été confiée au bureau d'études CERA Environnement (63360 Saint-Beauzire).

L'étude vise les objectifs suivants :

- Obtenir une connaissance plus fine des espèces végétales et animales présentes sur le périmètre du PAI et ainsi améliorer la gestion environnementale du PAI en matière de biodiversité,
- Etre en capacité de fournir aux industriels soumis au régime de l'ICPE, un inventaire faune / flore de manière à faciliter leur implantation.

La mission comprend également la réalisation de deux guides de préconisation en matière de préservation de la biodiversité, l'un à destination de la CCEDA et le second à destination des entreprises.

Mme la Président indique que la CCEDA peut bénéficier d'une subvention LEADER au titre de la fiche action 3.2 « Favoriser les réseaux et l'innovation organisationnelle au service des pratiques vertueuses », et propose le plan de financement suivant :

Dépenses (HT)			Recettes (HT)		
Réalisation d'un inventaire faune / flore – Frais d'étude			Fonds européens LEADER (Taux 80%)		
10900€ HT			8720€		
			Autofinancement		CCEDA
2180€					
Coût	Total	(HT)	Coût	total	(HT)
10 900€ HT			10 900€ HT		

Ceci exposé, Madame la Présidente propose à l'Assemblée :

- Propose d'approuver le plan de financement ci-dessus,
- De l'autoriser à lancer toutes les démarches auprès du GAL Livradois-Forez de manière à obtenir la subvention LEADER sollicitée à hauteur de 8720€

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.